

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.O.S.

Destinataires : Tous les adhérents du C.O.S.

JEUDI 12 JUIN à 13H30 à la Salle du Conseil Municipal

En référence à l'article 18 des statuts du C.O.S. si le quorum n'est pas atteint lors de l'Assemblée Générale sur la 1ère convocation, une seconde assemblée suivra et pourra délibérer.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan financier de l'année 2024
- Élection : Renouvellement de 4 membres du Conseil d'Administration, se présente : Marie BREAN, Chantal CONTINI, Nadia GHALEM, Sylvie SONZOGNI
- Bilan des activités et présentation des projets par commission
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration et moi-même espérons la présence du plus grand nombre d'adhérents car n'oubliez pas que le Comité des Œuvres Sociales ŒUVRE POUR TOUS.

Plus nous serons nombreux à lui manifester de l'intérêt mieux il se portera, plus les bénévoles se sentiront soutenus, plus ils auront de plaisir à donner de leur précieux temps. Puis, j'ose espérer que vous n'adhérez pas par hasard !!!

Pour ceux qui, malgré leur fervent désir d'assister à l'Assemblée Générale, ne pourraient le faire, pensez à donner votre pouvoir à un adhérent de votre choix, hors membre du Conseil d'Administration et Bureau. Un adhérent ne pourra posséder que 2 pouvoirs.

La distribution :

- de la prime de vacances en chèque ANCV
- des chèques-cadeau "rentrée scolaire" pour les enfants nés entre le 01.01.2009 et le 31.12.2019
- des plaquettes jouets et des bulletins d'abonnement pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Se déroulera à l'issue de l'Assemblée Générale du COS

(retrouvez la convocation et l'imprimé procuration sur le Site du COS : www.cos-st-egreve.fr)

MERCI et rendez-vous le 12 juin!!

la Présidente,
Isabelle Desperrier

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....
donne pouvoir en mon nom à Madame, Monsieur.....
pour l'Assemblée Générale du 12 juin 2025.

Ale.....
Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)